Image not found or type unknown

donnations d'argent enfant et voisin

Par **pamela12**, le **27/08/2010** à **21:42**

Bonjour,
voila le souci de ma famille
mon papa souhaite partager la somme de 61000€ de son vivants en 4 parts egal:
3 parts pour ces enfant et 1 parts pour son voisin, on est d'accord sur le fond
b[s]]Mon père veut donc donner un cheque de 61000€ au notaire et que a la [sortie de chez le notaire chacun est le même cheque avec la meme somme aussi bien nous ces filles que le voisin.
cela lui tiens a coeur das l'egalité des sommes a la sorti.

Par ailleurs il me dit que le notaire doit déduire les sommes du au fisc et frais notarié des 61000[/b]€[/s]
je pense que cela est possible?
faut il demander un acte précis au notaire
combien on aura a donner au fisc,les frais de notaire et le montant des chèques qui devront etre égal
merci de votre aide

Par **Domil**, le **27/08/2010** à **21:46**

Le voisin va payer 60% de droits, va pas rester grand chose

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés